



COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 24 Novembre 2020 à 17h00

Compte-Rendu

Présents : Martine BENET-BAGREAUX, Jean-Louis CABRIGNAC, Odette DAMON, Bertrand DELPEUCH, Simonne MOREAU, Françoise RAIBAUT, Pierre SORET.

Secrétaire de séance : Pierre SORET

Sur convocation envoyée le 19 Novembre 2020

LEXIQUE :

SDAIL : Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot

ACIR : Agence des Chemins de Compostelle

ARS : Agence Régionale de Santé

Le compte rendu du CM du 06 Octobre 2020 est approuvé à l'unanimité et pourra être diffusé aux habitants.

Délibérations

1. Dénonciation de la convention SDAIL pour le projet multi services

Le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre un terme à la convention signée avec le SDAIL en date du 22/05/2017 pour le projet de création d'un multiservice avec restaurant. Depuis le recrutement du maître d'œuvre (PRONAOS) la commune n'a plus besoin de l'assistance du SDAIL.

2. Personnel/ renouvellement contrat secrétaire de mairie

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer afin de procéder au renouvellement du contrat de travail de la secrétaire de mairie qui arrive à son terme le 02/01/2021.

Conformément à la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, Madame le Maire propose de renouveler ce contrat à durée déterminée pour une durée de trois années, soit du 03/01/2021 au 02/01/2024.

Approuvé à l'unanimité.

3. Indemnités de confection des documents budgétaires au trésorier

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'octroi d'une indemnité de 30,49€ au titre de la confection des documents budgétaires.

4. Décision Modificative chapitre 012 Charges de personnel

Madame le maire propose de transférer par délibération modificative la somme de 1300€ de la ligne « Contrats et prestations de services » (ligne 611) vers le chapitre 012 « Personnel non titulaire »

Approuvé à l'unanimité.

5. Rando-Étape / Adhésion nationale

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la commune a, pour ses gîtes communaux, une qualification Rando Étape Lot et peut prétendre au label national « Accueil Chemins de Compostelle de France » ce qui lui donnera une meilleure visibilité. Le montant de l'adhésion est de 50€ par an.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'adhérer à cette charte d'engagement avec l'ACIR.

6. Constitution d'une commission d'appel d'offre (CAO) et élection de ses membres

Rappel : La commission d'appel d'offres des collectivités territoriales est une commission composée de membres à voix délibérative qui sont issus de l'assemblée délibérante. Elle a les rôles suivants :

- elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offre de marché public,
- elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché public,
- elle choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché public,
- elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offre infructueux.
- elle doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés publics.

Vu les dispositions de l'article 1411-5 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que :

Dans les communes de moins de 3500 habitants, la commission d'appel d'offre (CAO) comporte en plus du maire, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus reste, à l'élection des membres devant composer la CAO à titre permanent.

La liste déposée est la suivante :

Membres titulaires : Mr Jean-Louis CABRIGNAC, Mr Pierre SORET, Mme Simonne MOREAU

Membres suppléants : Mr Bertrand DELPEUCH, Mme Françoise RAIBAUT, Mme Odette DAMON

Il a été décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et les résultats sont les suivants :

Membres titulaires

Mr Jean-Louis CABRIGNAC

Mr Pierre SORET

Mme Simonne MOREAU

Membres suppléants

Mr Bertrand DELPEUCH

Mme Françoise RAIBAUT

Mme Odette DAMON

Travaux / projets en cours.

- Logement de Sainte Eulalie/menuiseries/demande de subventions

Le devis pour le remplacement des menuiseries (fenêtres, portes d'entrée) a été reçu, il se monte à 8 670€ HT. Des demandes de subventions vont être lancées pour réaliser ces travaux. De même il est évoqué le remplacement des menuiseries de la mairie et des demandes d'aides associées ; l'ANAH et Quercy Énergies seront sollicités.

- Marché public en cours/ bilan provisoire

Le marché public concernant le projet des logements communaux se clôture le jeudi 26/11/2020 à 12h.

- Transhumance

Diverses réunions et visites de terrain ont été effectuées avec la Chambre d'Agriculture et le Département, Mme Céline Hervé, chargé de mission éco-pastoralisme au Parc nous visitera le 25/11/2020 pour prendre connaissance de la biodiversité du territoire avant l'arrivée du troupeau. Ce projet est suivi de près par la commission communale Pastoralisme composée de Bertrand Delpeuch, Françoise Raibaut, Jean-Louis Cabrignac, Alain Rochefort et Gérard Pélaprat.

- ARS/ Baignade

Suite aux résultats des contrôles sanitaires de ces 4 dernières années (2017-2020), tout comme en 2020, l'ARS ne devrait pas autoriser la baignade d'Espagnac en 2021.

Pour rappel, le classement de la baignade est réalisé en fin de saison par l'ARS à partir de l'analyse statistique aux 90e et 95e percentiles des résultats des contrôles sanitaires des 4 dernières années.

Les résultats de la baignade d'Espagnac ont montré un nombre d'entérocoques de 331/100ml pour 330 acceptés.

Un courrier argumenté sera envoyé à l'ARS afin d'obtenir la réouverture de notre point baignade du pont d'Espagnac.

- Compteur EDF Salle des Fêtes

Suite au changement du compteur EDF de la salle des fêtes et des gîtes pour un compteur Linky, il ne sera plus possible d'utiliser un contrat EJP, le Conseil Municipal décide de passer ce contrat en Heures pleines/Heures creuses sans conséquence financière..

Information des diverses commissions, réunions

- Adressage

Dans un premier temps, les membres de la commission Adressage vont construire le découpage et proposer un nommage pour chaque rue, route ou chemin, une consultation de tous les habitants sera ensuite effectuée.

Une réunion de la commission Adressage est planifiée le 10/12/2020 à 16h00.

Questions diverses

- Le portail de la gravière a de nouveau été endommagé (accidentellement ???). L'agent communal avec l'aide des conseillers procédera à sa remise en état.
- Une réunion de la commission Tourisme est planifiée le Jeudi 03/12/2020 à 14h pour un premier bilan de la saison 2020 du gîte d'étape (fréquentation, bilan financier, organisation, futur 2021, ...)
- La directrice départementale des finances publiques a désigné les commissaires de la commission communale des impôts directs (CCID) en fonction de la liste proposée par le conseil municipal.

Commissaires titulaires :

PELAPRAT Gérard
ROCHEFORT Alain
LECOMTE Agnès
DEMASSE Sylvie
FERRARINI Hélène
DAS NEVES Jose

Commissaires suppléants :

SORET Nathalie
MOREAU Dominique
DELPEUCH Marie Françoise
PEZONNE Paul
LEVIEL Martiel
DABOUT Janine

Les personnes désignées pour siéger à cette commission seront informées par courriel.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est à close à 20h00.

Prochaine réunion du Conseil municipal : Jeudi 10/12/2020 à 17h00.